



Marcq-en-Barœul, le 28 novembre 2022

Mondes économique et éducatif scellent pour 5 ans leur rapprochement au travers d'une convention de coopération.

Ce **jeudi 24 novembre**, à l'occasion de l'événement TANDEM, **Valérie CABUIL**, Rectrice de la Région Académique Hauts-de-France, Rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des universités et **Arnaud LEFORT**, Président du CLUBSTER Ecole-Entreprise Hauts-de-France sont venus signer leur Convention de coopération 2022-2027. Pour la symbolique, ils avaient choisi de le faire à Entreprises et Cités sur l'événement TANDEM qui réunissait jeudi dernier 200 personnes et qui s'est terminé par la traditionnelle cérémonie de remise des Pépites de l'alternance. Un moment symbolique incarnant parfaitement les relations école-entreprise en Région Hauts-de-France.

Forte d'une première réussite dans le cadre d'une précédente convention entre 2016 et 2020, cette convention 2022-2027 a pour but de souligner l'ambition de **relever ensemble les défis de la compétitivité et de l'insertion professionnelle des jeunes**.

Une trentaine de partenaires viendront s'associer à la liste des co-signataires d'ici la fin de l'année, parmi eux : syndicats interprofessionnels, fédérations professionnelles et consulaires. Il est à noter que la région académique Hauts-de-France bénéficie d'un écosystème très favorable et soudé en matière de rapprochement écoles-entreprises, et qu'aucune région académique en France ne peut revendiquer pareille convention.

Cette convention de coopération régionale permettra de mettre en lumière de nombreuses initiatives régionales réussies, montées par le monde économique en lien avec les écoles (collèges, lycées, universités, grandes écoles, écoles doctorales ...) avec par exemple la semaine de l'industrie qui a d'ores et déjà été un franc succès. Ou encore la Formation Connaissance du Monde de l'Entreprise, un dispositif piloté par la Région Académique qui permet à 270 enseignants d'effectuer une immersion d'une journée en entreprise. L'Etat a confié au CLUBSTER une enveloppe permettant de financer aux établissements scolaires de la région des transports d'élèves afin de participer aux actions proposées sur le site gouvernemental de la semaine de l'industrie. Enveloppe épuisée à l'aune du démarrage de la semaine thématique. En somme, un franc succès lié à une collaboration étroite entre le monde éducatif et économique.

La convention permettra surtout de déployer 9 axes de coopération en région académique Hauts-de-France :

- AXE 1 - Développer le lien Ecole-Entreprise pour faire connaître les métiers et les parcours de formation
- AXE 2 - Favoriser l'immersion et l'insertion professionnelles des jeunes
- AXE 3 - Encourager le mentorat de compétences
- AXE 4 – Développer les compétences douces (soft skills) des élèves
- AXE 5 – Participer par l'immersion à la formation des personnels de l'Éducation nationale
- AXE 6 - Soutenir le développement des Campus des métiers et des qualifications
- AXE 7 - Coopérer dans le cadre de l'étude des besoins en compétences, des diplômes, des parcours de formation et de leur évolution
- AXE 8 – Développer les ressources numériques pédagogiques
- AXE 9- Mobilisation des acteurs de la relation école-entreprise

Le **ministère** a organisé les 7 et 8 octobre 2021 à Poitiers, la première Université Ecole-Entreprise. Cet événement, qui a rassemblé plus de 1 800 personnes, a permis de montrer comment se construit la réponse de l'Éducation nationale, en lien avec le monde économique, dans le contexte du plan de relance post crise sanitaire et économique. Plusieurs engagements ont été pris par le ministère et la présente Convention est une opportunité de contribuer à leur déclinaison.

A propos du CLUBSTER Ecole-Entreprise :

Le Clubster Ecole Entreprise Hauts-de-France est une association (loi 1901) créée à l'initiative des 3 organisations patronales (MEDEF, U2P, CPME Hauts-de-France) depuis août 2021. Le Clubster bénéficie du soutien de nombreux partenaires du monde économique (DREETS, Rectorat, Région, fédérations professionnelles, CCI, CMA ...) en vue d'un objectif commun : développer les relations Ecole-Entreprise, dans le secondaire, le supérieur et en faveur de l'inclusion.

Les missions du Clubster au quotidien :

- Rapprocher les mondes éducatif et économique.
- Accompagner le dialogue et la compréhension des besoins/attentes des parties prenantes (jeunes, monde éducatif et monde économique).
- Faciliter l'accès à l'information sur les métiers porteurs et sur les formations associées.
- Mettre en œuvre des actions concrètes pour anticiper l'insertion professionnelle des jeunes et plus largement des publics relevant de l'inclusion.
- Valoriser et rendre accessible l'accès à la voie de l'apprentissage

Pour maintenir le cap et inciter d'autres entreprises à embaucher par la voie de l'alternance, les membres du Clubster Ecole Entreprise ont décidé de mettre à l'honneur les projets majeurs et novateurs des entreprises de la Région Hauts de France en matière d'alternance en organisant le concours « Pépites de l'alternance ».

Contacts :

Relations Ecole-Entreprise : Mathilde WOZNICA, Chargée de Mission 06.04.59.51.41

clubster@ecole-entreprise.fr

Délégation de région académique à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIIC),
03.20.15.60.42 drafpic@region-academique-hauts-de-france.fr

11^{ème} édition de la cérémonie des Pépites de l'alternance

Jeudi 24 novembre 2022 Campus Entreprises et Cités

6 entreprises récompensées

Les lauréats Pépites de l'Alternance 2022 :

Dans la catégorie « **entreprise de moins de 20 salariés** », le lauréat est :

- « **CUBE RH** » - Conseil en ressources humaines – Tourcoing

Les points fort du dossier :

- Un accueil des alternants soigné (sms, mail clair, petites attentions...) avec par exemple une mise en lumière sur les Réseaux Sociaux
- Un retour constructif effectué à tous les candidats
- Un accompagnement global de l'alternant pendant et à la fin de contrat
- Une entreprise qui semble allier harmonieusement l'accompagnement à la montée en compétence, l'exigence du métier et l'humain au sens large

Dans la catégorie « **entreprise entre 20 et 250 salariés** », le lauréat est :

- « **CORNING GOSSELIN** » - Plasturgie, fabrication de consommable de plastique à usage unique – Borre

Les points forts du dossier :

- Le recrutement d'alternants : une véritable importance dans la construction de la marque employeur
- Un process de recrutement clair et un véritable plan d'intégration
- Des parcours individualisés et tournés vers la montée en compétences
- Une implication des tuteurs dans des jurys d'examens d'écoles
- Une attention aux dispositifs permettant la promotion des métiers de la branche (Puxi, le camion de POLYVIA)
- Une implication dans le CODIR de 5 alternants

Dans la catégorie « **entreprise de plus de 250 salariés** », le lauréat est :

- « **LA VOIX DU NORD** » - Médias, Communication, Publicité - Lille Métropole

Les points forts du dossier :

- Un sentiment d'une réelle bienveillance accordée aux apprentis
- Une attention portée aux softskills favorisée par des rencontres en physique sur des forums
- La mise en place de l'action Alternance « je Me lance » avec une série de podcasts réalisés par des alternants pour faire la promotion de l'alternance
- La mise en place d'un club Alternants
- L'accompagnement RH (rédaction de CV etc.) proposé à l'issue du contrat

- Un très beau témoignage vidéo de Stéphanie Fasquelle sur son parcours d'apprentie et maintenant de maître d'apprentissage

Dans la catégorie « **Groupements d'employeurs et ETT (Entreprises de Travail Temporaire)**, le lauréat est :

- « **GEIQ Emploi & Handicap** » - pour un dossier déposé avec le « GEIQ Eco Activités » pour l'entreprise DALKIA – Groupement d'employeurs pour l'insertion par la qualification auprès des personnes en situation d'handicap – Marcq-en-Baroeul

Les points forts du dossier :

- Un accompagnement social des alternants afin de lever les freins périphériques à l'emploi
- La mise en place d'un Eco Game pour augmenter l'attractivité du secteur
- Le détail du suivi du niveau de bien-être des alternants
- La construction de parcours « sur-mesure »
- Le détail du parcours d'intégration et de son suivi
- L'animation de la communauté tutorale
- La création des référentiels d'évaluation propres à la structure

Dans la catégorie « **Coup de cœur du jury** » le lauréat est :

- « **OSCAR OSCAR** » – Toilettage et boutique – Lambersart

Le point fort du dossier :

- La belle histoire

Contacts :

Relations Ecole-Entreprise CLUBSTER ECOLE ENTREPRISE :
Mathilde WOZNICA, Chargée de Mission 06.04.59.51.41 clubster@ecole-entreprise.fr

www.pepites-alternance.com

www.clubster-ecole-entreprise.com